

République Française
Département du TARN

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

**Délibération relative à Demande de subvention de l'association des jeunes entreprises des
Monts de Lacaune au titre du règlement d'aide aux structures collectives à vocation
économique**

Séance du 10 juin 2026
Délibération n°DBC_2026_016

Nombre de conseillers

En exercice : 20

Présents : 19

Absents :

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 1

Présents non votants : 2

Votants : 18

- dont « pour » : 18

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 10 juin 2026 à 09 heures 30, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 04 juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à FRAISSE SUR AGOUT.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Marie-Hélène BONNET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Pascal COUSTURIER, Pierre ESCANDE, Michel FARENC, Jacqueline GRANIER, Francis REMIOT, Jim RONEZ, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL, Guy VILLNEUVE

Présents non votants : André CABROL, Laurence VIGNAU

Représentés : Marie CASARES représentée par Daniel VIDAL

Secrétaire de séance : André CABROL

Objet : **Demande de subvention de l'association des jeunes entreprises des Monts de Lacaune
au titre du règlement d'aide aux structures collectives à vocation économique**

Vu la délibération du Bureau Communautaire du 22 septembre 2025 n°DBC_2025_071 approuvant le règlement d'aide aux structures collectives à vocation économique,

L'association Les Jeunes entreprises des Monts de Lacaune sollicite une participation financière de la Communauté de Communes pour l'organisation de rencontres économiques à Lacaune. Les objectifs visés sont de mettre en valeur la puissance économique et le dynamisme entrepreneurial des Monts de Lacaune, favoriser les échanges entre dirigeants,

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026

Date de reception de l'AR: 12/06/2026

081-200066553-DBC_2026_016-DE

A G E D I

porteurs de projets et élus, et renforcer l'attractivité économique du territoire du Haut-Languedoc.

La présente demande porte sur l'organisation d'une soirée économique en septembre 2026 à la Salle Octave de Lacaune, réunissant environ 150 participants. L'événement accueillera Marc Touati, économiste de notoriété nationale, autour d'une conférence suivie d'un temps d'échanges avec le public. Cette soirée vise à créer un temps fort économique intercommunal, à destination des dirigeants d'entreprise, porteurs de projets et décideurs publics du territoire.

Le budget prévisionnel du projet s'établit à 7 900 €. L'association sollicite la Communauté de Communes à hauteur de 3 000 €, soit 38 % du coût du projet.

Il est proposé aux membres du bureau communautaire d'attribuer une subvention de 3 000 €, à l'association des Jeunes entreprises des Monts de Lacaune.

Entendu le rapport du Président,

Le Bureau communautaire,

**DECIDE
A l'unanimité**

- d'attribuer une subvention de 3 000 €, à l'association des jeunes entreprises des Monts de Lacaune,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette opération.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – André CABROL



Le Président – Robert BOUSQUET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le **12 / 06 / 20 26**
et publié ou notifié
le **12 / 06 / 20 26**

Date de transmission de l'acte: 12/06/2026

Date de réception de l'AR: 12/06/2026

081-200066553-DBC_2026_016-DE

A G E D I